



BIENVENUE À BUSSANG (88) GÎTE



Mairie de
Bussang



MON HÉBERGEMENT

1 appartement meublé pour 4 personnes : cuisine équipée (plaque de cuisson, micro-ondes, mini-four, réfrigérateur), une chambre avec 1 lit double et 1 lit superposé et un salle d'eau privative avec WC.

3 chambres « confort » pour 4 personnes : 2 chambres contigües avec 1 lit double et une salle d'eau privative avec WC, une autre avec 1 lit superposé et un lavabo.

1 chambre « confort » pour 2 personnes : 1 lit double avec une salle d'eau privative avec WC.

3 chambres familiales pour 4 ou 5 personnes : avec lavabo 1 salle d'eau commune avec 2 WC, 2 douches et 2 lavabos.

Les draps, linge de cuisine et de table ne sont pas fournis. La location est possible sur place.

Le chalet complet a une capacité de 32 couchages et peut être privatisé.

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés dans le gîte.

Vous organisez un évènement dans le gîte ? Nous proposons de la location de vaisselles : 12€ pour 36 pièces d'assiettes et de couverts et 12€ pour une série de 36 verres.

Nous proposons désormais une prestation ménage pour une location totale : 120€.

LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Une cuisine commune équipée : avec des appareils de cuisson, un réfrigérateur, un micro-ondes et un lave vaisselle.

Une salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 32 personnes
Mais également : un salon détente avec une télévision, un cellier (avec un réfrigérateur et un congélateur), une buanderie/lingerie (avec un lave-linge, une planche et un fer à repasser), une salle de jeux avec un baby-foot.

En extérieur : un terrain de pétanque, une aire de pique-nique avec des tables, bancs et barbecue, un terrain de jeux pour enfants avec une balançoire et un parking (non gardé).

Le tout sur une propriété d'un hectare située à bonne distance des habitations avoisinantes.



♥ On aime

Au coeur du massif Vosgien et du parc naturel régional des Ballons : points de départ pour skier ou randonner
Situé au calme sur une propriété d'un hectare
Idéal pour les regroupements familiaux et amicaux.
Des supermarchés sont entre 5 et 10 km du gîte.
Commerces à proximité au bourg (1,5 km)
Un traiteur avec une livraison est possible pour les groupes (pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la gardienne du gîte).

LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS

Check in / check out : votre logement est mis à disposition à partir de 16h et doit être libéré à 12h le jour du départ.

Caution : une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée à votre départ sous réserve de résultat de l'état des lieux.

Si vous n'avez pas souscrit le supplément ménage, vous devrez assurer le nettoyage complet des lieux à votre départ !

LES ACTIVITÉS

En hiver

Ski de fond, alpin et randonnées, le Massif Vosgien propose des domaines skiables qui raviront les débutants, les familles et les amateurs.

Le ski de randonnées avec 60km d'itinéraires nordiques balisés, non tracés, convenant au «ski sauvage» avec 12 abris à disposition des skieurs

A découvrir également : 7 km de pistes de luge sur 3 itinéraires de route fermée et damée et un itinéraire de raquette balisée de 10 km.

En été

Randonnées à la découverte des chaumes, des forêts, des étangs, des lacs de montagne et des sites inaccessibles.

La « voie verte », une piste multi-activités aménagée sur 33km pour la marche, le jogging, le vélo, le roller, la trottinette...

Le « théâtre du Peuple » avec l'arrière de la scène s'ouvrant sur le sous-bois, crée en 1895 par son fondateur Maurice Pottecher, présente tous les étés 2 pièces différentes en matinée et en soirée.

Le casino municipal qui propose 50 machines à sous, roulette anglaise, black-jack, boule... (accès réglementé)

COMMENT Y ACCÉDER ?

20 route des Champs Colnots, 88 540 Bussang

En voiture : prendre la RN66 de Remiremont à Bale par Mulhouse. Entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang : peu avant le radar automatique, prendre à gauche et suivre indication « Auberge des Fontaines gîte ATC ». Ou poursuivre jusqu'au bourg puis prendre direction du « Théâtre du Peuple » et la route des champs Colnots (environ 1,5 km du centre ville).

En train : TER de Nancy à Remiremont (via Épinal) puis autocars TER et arrêt à la Mairie de Bussang (à 1.5km du gîte).

INFOS ET RÉSERVATIONS

Gîte ATC Routes du Monde

20 route des Champs Colnots

88 540 Bussang

01 55 26 93 70

boutique-atc@atc-routesdumonde.com

www.atc-routesdumonde.com



Crédit photo : SIVU-Trace-Vosgienne-thomas-devard-22



QUELQUES CONSIGNES CONCERNANT LE MÉNAGE

Le gîte est en « gestion libre », c'est-à-dire qu'il est placé sous la responsabilité de chacun. Ne laissez traîner ni papiers, ni débris dans le gîte et à ses alentours.

Assurez-vous d'une propreté permanente des sanitaires, lavabos, douches et lieux de vie commune.

Le rappel de ces quelques règles de vie collective doit permettre à chacun de passer un séjour agréable et de profiter pleinement du confort du gîte, dans le respect des biens et des autres.

SI VOUS AVEZ CHOISI LE SUPPLÉMENT MÉNAGE

Afin de faciliter le travail de l'aide ménagère, merci de respecter les consignes suivantes :

Dans les chambres, les couvre-lits doivent être pliés et posés sur le lit. Le ou les oreillers posés par dessus. Les couvertures doivent être repliées et rangées.

Les sanitaires doivent être laissés propres en particulier les WC et les douches.

Dans la cuisine, la vaisselle doit être lavée et rangée. Les appareils ménagers nettoyés. Le frigo et le micro-ondes doivent être vidés et nettoyés.

Dans la salle à manger, les tables doivent être lavées et remises en place.

Dans la buanderie, le réfrigérateur et le congélateur doivent être vidés, nettoyés, débranchés et avec les portes entre ouvertes. Les parties communes doivent être rangées en bon ordre.

SI VOUS N'AVEZ PAS CHOISI LE SUPPLÉMENT MÉNAGE

Afin de rendre le gîte propre à votre départ, merci de respecter les consignes suivantes.

À votre arrivée au gîte, au moment de la remise des clés par la gardienne, demandez à effectuer un état des lieux contradictoire des locaux, installations et équipements mis à disposition.

À la fin de votre séjour, vous devrez assurer le nettoyage complet des lieux qui vous ont été confiés, avec un soin particulier aux sanitaires, aux équipements ménagers des appartements et aux lavabos des chambres familiales. De même pour les sanitaires collectifs et la cuisine commune. Enfin, les autres lieux seront remis en ordre et balayés (hall, couloirs, salle à manger, cellier, salon de détente).

Avant votre départ, un état des lieux sera effectué contradictoirement avec la gardienne, qui restituera ou non le chèque de caution.